

## LE RRPE ET LE PROJET DE LOI 126

En février dernier, je vous faisais part que le RRPE était un régime moribond et que des mesures devaient être mises en place pour rendre ce régime viable. Où en sommes-nous rendus depuis la dernière publication?

Depuis février, très peu de discussions ont eu lieu avec les retraités mis à part une présence à la Commission des finances publiques et une rencontre avec le ministre Pierre Moreau afin de faire le point sur le dossier et revenir à la charge sur certains éléments d'un mémoire présenté en février dernier, mémoire demandant entre autres de reprendre les discussions avec les retraités sur de nouvelles bases.

Suite au dépôt du projet de loi 126, loi venant modifier le RRPE, ce dossier est devenu totalement politique où les retraités ne participent plus directement aux discussions considérant que ce projet de loi est étudié article par article par les membres de la Commission des finances publiques soit par des représentants du Parti libéral, du Parti québécois et de la Coalition Avenir Québec.

Dernièrement, lors d'une séance de cette commission, un amendement à ce projet de loi fut proposé et adopté, je le répète, sans que les associations de retraités n'aient été consultées. Cet amendement porte sur les années de non indexation et du retour de l'indexation suite à ce purgatoire.

**Ainsi la période de non indexation passe de 5 à 6 ans et l'indexation est modifiée ainsi :**

Périodes	Indexation actuelle prenant fin le 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Indexation lors du dépôt du projet de loi (après 5 ans)	Amendement au projet de loi 126 (après 6 ans)
Avant le 30 juin 1982	TAIR* 100%	TAIR* 50%	TAIR* 50%
1 <sup>er</sup> juillet 1982 au 31 décembre 1999	TAIR* - 3%	0%	TAIR* - 3%
Depuis 2000	Maximum 50% du TAIR* ou TAIR* - 3%	50% du TAIR*	Maximum 50% du TAIR* ou TAIR* - 3%

\*TAIR : Taux d'augmentation de l'indice des rentes

Cette modification au projet de loi ne vient nullement affecter l'autre partie importante de la loi, pour nous, soit la prise en charge par le gouvernement au plus tard le 30 septembre 2017, de l'obligation actuarielle des retraités et des conjoints survivants au 31 décembre 2014. Selon les dernières informations reçues, ce projet de loi qui devait être accepté au plus tard le 31 mars 2017 ne le sera probablement pas avant la mi-avril.

En conclusion, l'adoption du projet de loi 126 continue de progresser peut-être pas comme nous le souhaitons. Cependant, avec les moyens dont on dispose, nous continuons de suivre la situation afin d'essayer de vous protéger du mieux qu'il est possible de le faire.



Guy Lessard président

**Merci à nos  
partenaires**

**IA** INDUSTRIELLE  
ALLIANCE  
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

  
**La Capitale**  
Assurances générales

Conformément à l'article 4-1,01 des règlements de l'AQDER, vous êtes invités à participer à  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**Le jeudi 8 juin 2017 à 11 h, Manoir St-Sauveur,  
246, Chemin du Lac Millette, St-Sauveur(Québec) J0R 1R3**

**ORDRE DU JOUR**

Ouverture de l'assemblée

- Moment de recueillement
- Désignation d'un président d'assemblée

- |   |   |
|---|---|
| 1- Lecture de l'avis de convocation et constatation du quorum       | 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour                   |
| 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2016 | 4- Rapport annuel des activités du conseil d'administration |
| 5- Rapport des vérificateurs externes : États financiers 2016       | 6- Nomination des vérificateurs externes pour l'année 2017  |
| 7- Prévisions budgétaires 2017                                      | 8- Cotisation 2018  |
| 9- Amendements aux règlements généraux                              | 10- Ordre de la reconnaissance                              |
| 11- Rapport du président d'élection                                 | 12- Vœux de l'assemblée*                                    |

13- Levée de l'assemblée

\*Vœux de l'assemblée : question; commentaire; souhait exprimé par un membre.



Denis Bédard, directeur général

Règlements 2016	Modifications proposées
L'Assemblée générale : 4-2,05 ratifie l'augmentation du taux de la cotisation annuelle des membres.	L'Assemblée générale : 4-2,05 ratifie l'augmentation du taux de la cotisation annuelle des membres
5-3,01 Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'exigent les affaires de l'Association ou sur demande écrite et enregistrée de la majorité de ses membres	Le Conseil d'administration se réunit <del>aussi souvent que l'exigent les affaires de l'Association</del> ou <u>« à au moins 5 reprises »</u> ou sur demande écrite et enregistrée de la majorité de ses membres
5-7,02 convoque et préside les réunions du Conseil d'administration, de l'Assemblée générale, de l'Assemblée générale spéciale et du Conseil des présidents ;	5-7,02 convoque et préside les réunions du Conseil d'administration, de l'Assemblée générale, de l'Assemblée générale spéciale et du Conseil des présidents « <i>le président peut déléguer la présidence de ces instances</i> »
11-1,01 Tout amendement doit être adopté par le Conseil d'administration et ratifié par l'Assemblée générale.	11-1,01 <del>Tout amendement doit être adopté par le Conseil d'administration et ratifié par l'Assemblée générale.</del> <i>« Selon les dispositions de la Loi sur les compagnies, toute abrogation ou modification des règlements généraux doit être ratifiée par les deux tiers (2/3) des membres présents ayant droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle ou d'une assemblée générale extraordinaire (ou spéciale) de l'organisation. »</i>

## Prévisions budgétaires 2017

	2016	2017		2016	2017
<b>PRODUITS (REVENUS)</b>	<b>prévisions</b>	<b>prévisions</b>	<b>BUREAU</b>		
Cotisations - Retraite Québec	390 000 \$	390 000 \$	Services de la FQDE	16 840 \$	16 800 \$
Cotisations directes - membres	500 \$	500 \$	Salaires - adjointe adm et part employeur	53 439 \$	53 500 \$
Cotisations spéciales (3 sections)	16 500 \$	23 000 \$	Gestion du salaire		900 \$
Partenaires	14 000 \$	15 000 \$	Fournitures de bureau	3 000 \$	2 500 \$
Revenu d'intérêts - fonds IA	7 500 \$	6 500 \$	Informatique	4 350 \$	3 100 \$
Revenu d'intérêts - fonds SSQ	10 100 \$	10 100 \$	Télécommunication	3 000 \$	2 000 \$
Revenu d'intérêts sur placements AQDER	1 100 \$	1 350 \$	<b>total bureau</b>	<b>80 629 \$</b>	<b>78 800 \$</b>
Autres revenus - ponction dans la réserve	13 000 \$	20 000 \$	<b>PARTAGE AUX SECTIONS</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>452 700 \$</b>	<b>466 450 \$</b>	La quote-part(24,5% de la cot. Retraite Qc)	97 000 \$	96 000 \$
<b>CHARGES (DÉPENSES)</b>			Participation à l'AG (6,5 % de la cot. Retraite Qc)	22 000 \$	26 000 \$
<b>ADMINISTRATION</b>			Ajout au budget participation à l'AG (10%)	6 000 \$	2 600 \$
Conseil d'administration	24 000 \$	24 000 \$	Remboursement membres branchés	11 000 \$	10 200 \$
Conseil des présidents	46 000 \$	48 800 \$	<b>total partage aux sections</b>	<b>136 000 \$</b>	<b>134 800 \$</b>
Assemblée générale	12 500 \$	13 000 \$	<b>SERVICES</b>		
Formation en assurances	13 000 \$	13 000 \$	Magazine Direction	22 000 \$	19 000 \$
Comité des affaires économiques	9 500 \$	9 900 \$	Promotion et dons	500 \$	500 \$
Comité des assurances	10 500 \$	14 100 \$	Représentation	32 000 \$	33 000 \$
Reconnaissance et civilité	3 500 \$	2 500 \$	Rencontre annuelle	4 500 \$	4 500 \$
Image corporative	- \$	2 500 \$	Autres	\$ -	\$ -
Site web de l'AQDER		8 000 \$	Remboursement cot, spéciales - sections	16 500 \$	23 000 \$
Groupe de travail - Index Cot-Rente	- \$	- \$	<b>total services</b>	<b>75 500 \$</b>	<b>80 000 \$</b>
Groupe de travail - orientations 2015-2017	1 500 \$	1 500 \$	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>452 700 \$</b>	<b>466 450 \$</b>
Groupe de travail 40e anniversaire AQDER	5 000 \$	- \$	<b>BÉNÉFICE (DÉFICIT) NET</b>	\$ -	\$ -
Groupe Travail Avantages AQDER	- \$	- \$			
Orientations 2015-2017 (projet des sect.)	6 671 \$	6 200 \$			
Groupe de travail des communications	3 500 \$	2 500 \$			
Mandats (CA et CP)	16 300 \$	18 500 \$			
Assurances	3 000 \$	3 000 \$			
Honoraires professionnels	4 500 \$	4 300 \$			
Frais bancaires	100 \$	50 \$			
Divers (gestion documentaire)	1 000 \$	1 000 \$			
<b>total administration</b>	<b>160 571 \$</b>	<b>172 850 \$</b>			

Clément Lemoine, trésorier - octobre 2016

Nom de section	Nom du membre	Date du décès
Bas-Saint-Laurent	Jeannine Gagnon	2 mars 2017
Bas-Saint-Laurent	Suzette Ouellet	12 janvier 2017
CNCA	Alphonse Veillette	23 mars 2017
Des Affluents	Raymond Zayed	23 janvier 2017
Du Suroît	Gilles Leblanc	7 mars 2017
Estrie	Gilles Magnan	7 mars 2017
Laval	Claire Jauvin	7 mars 2017
Marguerite-Bourgeoys	Francine Danis	15 février 2017
Marguerite-Bourgeoys	Marcel Guèvremont	17 janvier 2017
Mauricie	Jean-Roch Rousseau	6 février 2017
Montréal	Pierre Laprade	8 février 2017
Outaouais	Pierre Campagna	1 <sup>er</sup> février 2017
Richelieu-Yamaska	Donald Gagné	15 janvier 2017
Rive-Sud	Jean-Jacques Lett	15 mars 2017

## Nouveaux membres

### Sections

Abitibi-Témiscamingue  
 Bas-Saint-Laurent  
 Bas-Saint-Laurent  
 Des Affluents  
 Du Suroît  
 Estrie  
 Lanaudière  
 Laurentides  
 Laurentides  
 Laurentides  
 Laurentides  
 Laval  
 Laval  
 Marguerite-Bourgeoys  
 Marguerite-Bourgeoys  
 Marguerite-Bourgeoys  
 Mauricie  
 Outaouais  
 Richelieu-Yamaska  
 Saguenay- Lac-Saint-Jean  
 Saguenay- Lac-Saint-Jean  
 Saguenay- Lac-Saint-Jean  
 Saguenay- Lac-Saint-Jean  
 Saguenay- Lac-Saint-Jean  
 Saguenay-Lac-Saint-Jean  
 Saguenay-Lac-Saint-Jean

### Noms

Micheline Côté  
 Yvan J. L. Lévesque, mc  
 Jacinthe Ferland  
 Éline De Carufel  
 Roger Robidoux  
 Bruno Saint-Martin  
 Lorraine Vaillancourt  
 Alain Y. Falardeau  
 Sylvie Meunier  
 Louise Nolin  
 Nathalie Paiement  
 Sylvie Piché  
 Line Bergeron  
 Lucille Bilodeau, mc  
 Marcelle Grenon, mc  
 Sylvie Delage  
 Suzie Boucher  
 Francine Martin  
 Sylvain Desruisseaux  
 Léonette Thériault, mc  
 Louise Villeneuve, mc  
 Nicole Bilodeau  
 Micheline Reid  
 René Tremblay  
 Jacques Aubut  
 Gilles Bouffard

### Date de la retraite

9 novembre 2016  
  
 27 janvier 2017  
 30 janvier 2017  
 21 janvier 2017  
 19 septembre 2016  
 4 janvier 2017  
 10 janvier 2017  
 21 janvier 2017  
 27 janvier 2017  
 21 janvier 2017  
 9 janvier 2017  
 20 mars 2017  
  
 30 décembre 2016  
 4 février 2017  
 31 janvier 2017  
 7 janvier 2017  
  
 31 décembre 2016  
 5 janvier 2017  
 14 février 2017  
 31 décembre 2016  
 22 novembre 2016



**CONCOURS  
 VOYAGE DE RÊVE  
 AVEC LA CAPITALE**

**EXCLUSIF AUX MEMBRES**

Participez en nous demandant une soumission  
 ou en nous laissant vos dates de renouvellement

[partenaires.lacapitale.com/aqder](http://partenaires.lacapitale.com/aqder) 1 844 928-7307

**À GAGNER** CRÉDIT-VOYAGE  
 DE 5 000 \$<sup>1</sup>

**aqder**

**La Capitale**  
 Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | 1. Détails et règlement disponibles au [partenaires.lacapitale.com/aqder](http://partenaires.lacapitale.com/aqder). Le concours se déroule du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017. Aucun achat requis. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique.